

A²¹ Arou (Aroules) ~~2518~~

Imp. Andronici senioris aurea
bulla in gratiam Gregorii Melis-
seni (A. 1296)

Migne P. G.
v. 161
z. 1056

Buchon: *Nouvelles recherches hist. sur la*
prin. franc. de Morée, tom. 1. Paris 1845, p. 245

laudat un chrysobulle de l'empereur.

Andronic Comnène-Paléologue en langue grecque
en date d'avril 6504 du monde (ou 1296 de

J.C.), IX indiction en faveur de la famille
Mélissène et en particulier de Grégoire Mé-

lissène, qualifié ici son parent, despote
de toute la Chersonèse, del' Hellespont,

d'Enos, de Xanthos, de Périthéorion, de la
ville de Samos, de l'illustre ville de Milet,
du golfe Ambracique et du golfe de Messé-

nie dans le Péloponnèse.
Andronic Paléologue commence par faire un
grand éloge de la famille Mélissène,
ancienne, illustre et opulente.

Il rappelle que c'est à cette famille qu'
aujourd'hui

2251

appartenait Alexis Stratégopule, qui avait délivré Constantinople des Latins. En considération des mérites de cette famille, il veut établir la bonne harmonie entre elle et la famille impériale.

Il mentionne la révolte de Constantin, son frère, contre lui. Il dit qu'il l'avait vaincu et fait emprisonner dans une forteresse avec ses partisans, au nombre desquels se trouvait Michel Mélissène-Comnène-Stratégopule.

Depuis ce jour, Grégoire Mélissène, parent de l'empereur et neveu de Michel Mélissène-Comnène-Stratégopule, s'était adressé au fisc pour avoir les biens de son oncle et avait de plus réclamé Thessalonique, comme dote de sa grand-mère Marie Comnène, qui était grand-tante de l'empereur, et de plus Gallipoli et les villes frontières. Pour mettre fin à ces réclamations d'une manière amicale, l'empereur Andronic ordonne
aujourd'hui

3

X (Ailur Apxvltis) 257^u

que justice soit faite et qu'on rende à Grégoire
toutes ces terres de famille: moins Thessalo-
nique et Gallipoli, qu'il était utile au bien
public de laisser entre les mains de l'
empereur.

En compensation de cette perte Andronic lui
abandonne la propriété des villes, terres
et îles placées en Asie à l'embouchure
des fleuves Méandre et Lycée et vers la mer
de Myrte jusqu'à celle des Rhodes: aussitôt
qu'elles seront retirées des mains des infidèles
(les Latins), qui les possédaient encore.

Andronic, dans ce chrysobulle, donne
toujours à Grégoire le titre de despote.)

